



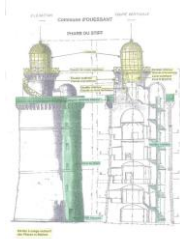
## Lancement des travaux de restauration du Phare du Stiff

**Le Conservatoire du littoral engage les travaux de restauration du phare du Stiff, en présence de Viviane Le Dissez, présidente de son conseil d'administration, le 16 avril, à Ouessant (Finistère).**

Le Conservatoire du littoral intervient sur une zone de 436 hectares de landes littorales, d'une valeur écologique et paysagère exceptionnelle, située au nord-est de l'île d'Ouessant et sur lesquelles se trouve le phare du Stiff.

Ce phare, bâti en 1699 sur instructions de Vauban, a été l'un des deux premiers à être affecté au Conservatoire, signe du lien indissociable liant patrimoine naturel et culturel. En 2013, sa restauration est engagée et permettra à terme au public de découvrir une exposition consacrée à son histoire.

Au sein des deux bâtiments annexes du phare, le Conservatoire du littoral présente depuis 2007 des expositions liées au patrimoine pour le premier, le second hébergeant le conservatoire des abeilles noires d'Ouessant, espèce indigène qui fait son miel des bruyères et des ajoncs.



Le coût global des travaux de restauration est de 915 392€ TTC, financé par le Conservatoire du littoral pour 165 392 €, la Direction Régionale des Affaires Culturelles finançant quant à elle 250 000 € et le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de l'Énergie 500 000 €.

*Rappelons que le **Conservatoire du littoral** assure la protection des rivages maritimes et lacustres français. Son patrimoine s'étend sur près de 150 800 hectares et 600 ensembles naturels, en France métropolitaine et Outre-mer, ce qui représente environ 1 200 kilomètres de rivages protégés.*



Contact presse :  
Clothilde DAYOT-BOUGON  
02 96 33 66 32  
[c.dayot-bougon@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:c.dayot-bougon@conservatoire-du-littoral.fr)